





















Grenoble • Les 19 & 20 mars 2025





TABLE DES MATIERES

Mot de bienvenue	2
Accueil	
Lieu de la compétition & accès	
Programme prévisonnel	
Inscription	
Restauration	
Hébergement	7
Règlement sportif	
Contrôle anti-dopage	7
Droit à l'image	7
Communication	
Conduite sportive universitaire	8

Grenoble • Les 19 & 20 mars 2025





MOT DE BIENVENUE

Les enseignants, les étudiants ainsi que la LAURASU, site de Grenoble, sont heureux de vous accueillir à Grenoble pour le Championnat de France Universitaire de water-polo 2025.

Ce championnat se déroulera à la Piscine Universitaire du campus de Saint-Martin d'Hères (CSU), les 19 et 20 mars 2025.

De nombreuses personnes se sont investies dans l'organisation de cet événement et tout a été mis en œuvre pour offrir la plus grande qualité, à la fois sportive et conviviale, aux étudiants qui participeront à ce championnat.

Ce championnat se veut avant tout une compétition de haut niveau qui prône le fair-play :

« La responsabilité des joueurs sur et en dehors du terrain, ainsi que le respect de tout ce qui concourt à notre environnement sportif. »

La ville de Saint-Martin d'Hères, la Fédération Française du Sport Universitaire et nos différents partenaires vous souhaitent un agréable séjour sportif.

CONTACTS:

D	@ rfredenucci@sport-u.com
Romain FREDENUCCI - Directeur LAURASU Grenoble	2 06 80 51 50 56
Fabienne BARDINON - LAURASU Grenoble	@ fbardinon@sport-u.com
Fabienne BARDINON - LAURASU Grenoble	2 06 30 45 13 42

Grenoble • Les 19 & 20 mars 2025





ACCUEIL

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes du Sport Universitaire vous donne rendez-vous pour la vérification des licences et le retrait des tickets repas :

- 1er accueil: Mardi 18 mars de 17h00 à 21h00, au CSU (430 Rue de la Passerelle Piscine universitaire, 38406 Saint-Martin d'Hères)
- 2nd accueil: Mercredi 19 mars de 08h00 à 09h00, au CSU (430 Rue de la Passerelle Piscine universitaire, 38406 Saint-Martin d'Hères)

Chaque étudiant(e) devra se présenter avec :

- Sa licence FF Sport U 2024-2025 (papier ou dématérialisée)
- Sa carte étudiant(e) (ou attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur)

Chaque coach devra se présenter à l'accueil avec :

• Sa licence FF Sport U 2024-2025 « Dirigeant » (version papier ou dématérialisée)

Chaque participant s'engage à respecter le protocole sanitaire en vigueur au moment de la compétition.

Dans un souci de démarche écoresponsable, aucune bouteille d'eau ne sera distribuée lors des rencontres. Nous demandons aux participants d'avoir leurs propres gourdes, qu'ils pourront remplir par la suite dans les différentes installations.

Il est demandé au coach de renseigner les informations sur votre arrivée en cliquant sur le lien ci-dessous :

Information sur votre arrivée

Lors de la compétition, retrouvez toutes les informations en direct, via notre padlet :

PADLET





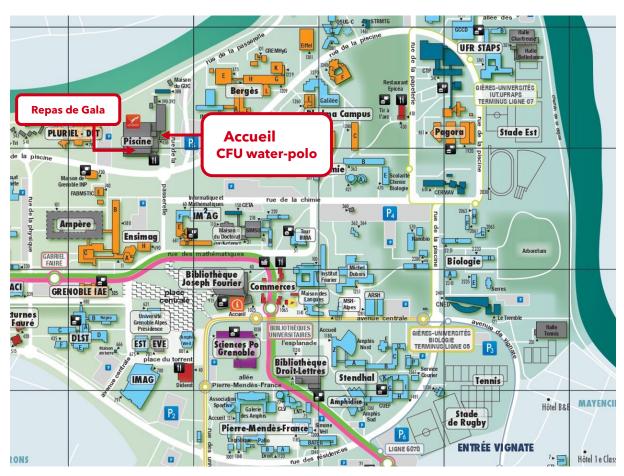


LIEU DE LA COMPETITION & ACCES

LA COMPETITION SE DEROULERA:

 À la Piscine Universitaire du Campus (Bâtiment du CSU): 430 Rue de la Passerelle -Piscine universitaire, 38 406 Saint-Martin d'Hères

Le repas de Gala se déroulera dans le même bâtiment au gymnase du CSU (adresse cidessus).



TRANSPORTS URBAINS, EN ARRIVANT PAR LE TRAIN:

• Arrivée à la Gare de Grenoble, prendre le tram B direction « Gières plaine des sports », puis descendre à « Gabriel Fauré », pour les hôtels même tram puis continuer sur les arrêts « Condillac-Université » ou « Mayencin Champ Roman ».





PROGRAMME PREVISONNEL

PROGRAMME SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ EN FONCTION DU NOMBRE D'ÉQUIPES ENGAGÉES

MARDI 18 MARS - 1er ACCUEIL

17h00 - 21h00 : Accueil des compétiteurs (vérification des licences)

MERCREDI 19 MARS - 2nd ACCUEIL + 1^{ER} JOUR DE COMPETITION

08h00 - 09h00 : Accueil des compétiteurs et échauffement

09h00 : Captains meeting (réunion technique) Salle de réunion du 1er étage

du CSU (même lieu que l'accueil du matin).

09h00 - 10h00: Echauffement

10h00 - 18h00 : Qualifications : matchs de poule Féminin et Masculin (pause repas

prévue sur place)

20h00: Repas de Gala

JEUDI 20 MARS

08h30 -16h00 : Matchs de classements Féminin et Masculin, ½ Finale et Finale (Pause

repas prévue)



Important : le bonnet de bain est obligatoire!

Lors de la compétition, retrouvez toutes les informations en direct, via notre padlet :

PADLET

Grenoble • Les 19 & 20 mars 2025





INSCRIPTION

Fiche d'engagement à télécharger ci-contre et à renseigner avant le 21 février 2025 :

Lien du formulaire

Elle doit être retournée à :

croux@sport-u.com

RESTAURATION

La restauration proposée est accessible uniquement sur réservation et ne sera enregistrée qu'à la réception du règlement.

Le forfait restauration est de 8,00 € pour les paniers repas et de 15,00 € pour la soirée et de 11,00€ pour le repas du jeudi midi. Les paniers repas du midi vous seront remis sur les lieux de la compétition.

Vous devez compléter le formulaire ci-dessous avant le jeudi 27 février 2025, 16h00.

Lien du formulaire

Nous mettrons à votre disposition une sono pour la soirée, prévoyez vos playlists.

Merci de privilégier les règlements par virement :

Intitulé obligatoire : « CFU WaterPolo Repas »

Crédit Mutuel RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE							
Identifiant n	ational de comp	te bancaire -	RIB				
Banque 10278	Guichet 07390	N° comp 00021551		Clé 42	Devise EUR	Domiciliation CME SUD EST	
Identifiant ir	nternational de c	ompte banca	aire				
FR76	IBAN (Internatio 1027 8073	nal Bank Acc 9000	count Nu 0215	umber) 5170	142	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A	
CME S 179 A	ciliation SUD EST VENUE JEAN JA LYON	AURES				Titulaire du compte (Account Owner) LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES SPORT UNIVERSITAIRE DEAMBULATOIRE 1ER CYCLE	
\$ 33437703930			43 BD DU 11 NOVEMBRE 1918 69622 VILLEURBANNE CEDEX				



Grenoble • Les 19 & 20 mars 2025





HEBERGEMENT

Il vous appartient de réserver directement votre hébergement.

Les hôtels ci-dessous se trouvent sur le campus, la soirée se déroulant sur le domaine universitaire :

<u>Hôtel Ibis</u>



Hôtel 1^{ère} Classe



Hôtel B&B



Comfort Hôtel



REGLEMENT SPORTIF

Le règlement sportif est consultable ICI.

CONTROLE ANTI-DOPAGE

Les étudiants bénéficiant d'une AUT, Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques, doivent produire le justificatif médical de la prescription avant le début de la compétition.

DROIT A L'IMAGE

Lors de toutes les manifestations organisées par la FF Sport U et les Ligues, le licencié participant, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, prénom, adresse, image, témoignages, résultats obtenus et ce par tous moyens de communication.

Le candidat participant consent également à ce que son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés amplifiés et reproduits sur des films ou tout autre support.

Le candidat participant accorde l'autorisation d'utiliser et notamment d'éditer tout ou partie desdits documents, dans la mesure où la FF Sport U et/ou ses partenaires le jugent nécessaires et cela sans limitation de durée. Le candidat participant renonce à toute revendication liée à l'exploitation desdits documents, en particulier de nature financière.

Grenoble • Les 19 & 20 mars 2025





COMMUNICATION

Les meilleurs moments du Championnat seront à suivre sur les réseaux sociaux de la Lique :

Instagram: @sportugrenoble

Facebook: @sportugrenoble

On compte sur vous pour partager votre aventure FFSU avec les hashtags :

#SportUniversitaire

CONDUITE SPORTIVE UNIVERSITAIRE

Lors de toutes les manifestations organisées par la FF Sport U et les Ligues, le licencié participant, du seul fait de son inscription s'engage à respecter la conduite sportive universitaire:

Pour pouvoir participer au Championnat de France Universitaire, vous devez impérativement vous engager à respecter la conduite sportive universitaire.

Tout refus sera synonyme de non-participation au championnat.

Conscient(e) que l'activité sportive ne peut se comprendre et se développer que dans le cadre d'un comportement sain et adapté à l'environnement et aux différent(e)s participant(e)s, il s'engage pour toute la durée du championnat à :

- 1 Avoir un comportement sportif, respectueux de l'éthique sportive tant à l'égard des organisateurs et de ses partenaires que des officiels, de ses adversaires, de leurs dirigeants ou de toute autre personne en présence.
- 2 Serrer la main des adversaires et de l'officiel avant et après la compétition, Donner une bonne image de son association sportive et de son université, et défendre les intérêts de son association sportive et non les siens.
- 3 Bannir toute agression verbale ou physique (sur quelque personne ou groupe de personnes que ce soit), et toute provocation, toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit.
- 4 Bannir la violence, les comportements discriminatoires (sexistes, racistes ou homophobes), les tricheries ou toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, effraction, vandalisme) sous peine de poursuites judiciaires éventuelles.
- 5 Etre maître de soi dans n'importe quelle circonstance (avant, pendant et après le match) et donc ne pas abuser de substances alcoolisées ou de toutes autres formes de produits euphorisants.
- 6 Etre modeste dans la victoire et sans rancoeur dans la défaite et être capable de fêter sa victoire ou celle des autres dans la joie, en respectant les personnes et les biens.



Grenoble • Les 19 & 20 mars 2025





- 7 Être informé(e) et conscient(e) du règlement anti-dopage (faire une prescription à usage thérapeutique si nécessaire pour un médicament qui lui serait indispensable) et se tenir éloigné d'éventuelles « fumées de cannabis ».
- 8 A respecter le règlement intérieur des lieux dans lequel il se trouve (stade, gymnase, hébergement et autres). L'association sportive règlera les frais engendrés par toutes dégradations de ses adhérents.
- 9 Régler intégralement les prestations souscrites et participer aux manifestations (rencontres, mais aussi repas et remises de prix ou soirées) organisées lors de ce championnat.

Il a été parfaitement informé que tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par la Fédération Française du Sport Universitaire et il en accepte le principe.

Il est conscient du fait que tout incident relevant de sa responsabilité sera notifié aux représentant(e)s des établissements de l'enseignement supérieur présents sur place et à la Direction de son établissement par les organisateurs et/ou les responsables étudiants.

Cela pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur de son établissement d'origine.